

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: AU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Septième Session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Syrte (LIBYE)

EX. CL/175 (VII) d

RAPPORT DU SOUS-COMITE
DES REPRESENTANTS PERMANENTS SUR LES REFUGIES

RAPPORT DU SOUS-COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS SUR LES REFUGIES

Introduction

Le présent rapport est soumis conformément à la Décision EX/CL/Dec. 179 (VI) de 2005 du Conseil exécutif qui, aux termes des paragraphes clés 7-8, demande au sous-comité des représentants permanents sur les réfugiés, entre autres, de continuer à suivre la situation des victimes de déplacement forcé ; de redynamiser le Comité de coordination pour l'assistance et la protection aux réfugiés et aux déplacés internes et de convoquer en 2006 une réunion ministérielle sur les réfugiés et les personnes déplacées en liaison avec la Commission de l'UA et d'autres partenaires internationaux.

Composition du Bureau

Suite à l'expiration du mandat des derniers membres du bureau en décembre 2004, les nouveaux membres du bureau ont été élus comme suit :

Président	Burkina Faso
1 ^{er} Vice-Président	Gabon
2 ^{ème} Vice-Président	Ouganda
3 ^{ème} Vice-Président	République arabe sahraouie démocratique
Rapporteur	Zambie

Activités entreprises au cours de la période allant de février à juin 2005

Les activités suivantes ont été entreprises au cours de la période sous examen

i. Réunions

Le bureau du sous-comité des représentants permanents sur les réfugiés s'est réuni le 15 février, alors que le sous-comité des représentants permanents s'est réuni le 5 avril 2005 et a élaboré son programme de travail. Le bureau a examiné les questions suivantes :

1. Examen du programme d'activités de 2004, identification des problèmes rencontrés, solutions éventuelles et voie à suivre.
2. Elaboration d'un programme de travail pour l'année 2005, conformément à la Décision EX/CL/Dec. 179 (VI) adoptée par le Conseil exécutif à Abuja (Nigeria) en 2005 et à la Décision EXCLDec.127 (V) adoptée par le Conseil exécutif à Addis-Abeba (Ethiopie).

La réunion du sous-comité tenue le 5 avril a discuté et adopté un programme de travail d'un an comprenant ce qui suit :

- Evaluation et activités de sensibilisation
- Mobilisation des ressources par un groupe de travail
- Plan global de mise en œuvre

- Redynamisation du comité de coordination de l'UA sur l'assistance et la protection aux réfugiés et aux déplacés internes.
- Mise en place d'un cadre légal pour les PDI (personnes déplacées internes) ;
- Défense des droits des réfugiés ;
- Réunions, y compris :
 - (i) Préparation de la conférence ministérielle sur les réfugiés, les rapatriés, et les personnes déplacées qui se tiendra au Burkina Faso en 2006 ;
 - (ii) Réunions du sous- comité des représentants permanents sur les réfugiés au siège de l'UA ;
 - (iii) Réunions du comité de coordination sur l'assistance aux réfugiés ;
 - (iv) Réunion du HCR EX-COM ;
 - (v) Réunion UA/ CICR.

ii. Missions d'évaluation sur le terrain

En vue d'obtenir des informations de dernière minute sur la situation des réfugiés et des PDI suite aux événements récents au Togo, le sous-comité des réfugiés a envoyé, au Bénin et au Ghana, une mission humanitaire d'urgence de haut niveau conduite par l'Ambassadeur du Mali en Ethiopie, et représentant permanent auprès de l'UA, accompagné de l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie en Ethiopie et représentant permanent auprès de l'UA. Ils étaient accompagnés d'un fonctionnaire de la Commission de l'Union africaine. Ils ont procédé à une évaluation de la situation et une contribution financière de 30 000 dollars EU a été attribuée au Bénin et au Ghana, respectivement en vue de faire face au flux récent de réfugiés en provenance du Togo. La mission a noté les excellents efforts déployés par les deux gouvernements pour répondre aux besoins de protection et d'assistance de base des nouveaux arrivants réfugiés togolais. D'autres missions d'évaluation sur le terrain prévu en Algérie, au Soudan, au Tchad, au Burundi, en Ethiopie, en République démocratique du Congo, au Kenya, au Libéria, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda, attendaient toujours l'autorisation des Etats membres concernés.

iii. Renforcement du comité de coordination sur l'assistance aux réfugiés

Le sous-comité des représentants permanents sur les réfugiés, en collaboration avec la Commission de l'UA et le HCR, a préparé un document de référence sur la redynamisation du CCAR et l'a envoyé aux membres pour commentaires. La réunion s'est tenue le 27 mai 2005 et le nouveau comité redynamisé a été créé. La réunion a décidé d'élargir l'adhésion de la CCAR aux autres ONG et institutions africaines, ayant de l'expérience et de l'expertise dans le domaine humanitaire, au niveau opérationnel ou politique. La division des affaires humanitaires, des réfugiés et des personnes déplacées a été chargée de former un petit groupe de consultation en vue de finaliser l'examen des critères d'adhésion et les règlements du CCAR redynamisé.

iv. Journée mondiale du réfugié/ Journée du réfugié africain

Le thème de la journée mondiale du réfugié de cette année était – « Courage ». La journée a été célébrée en collaboration avec le HCR et ses

partenaires dans la mise en oeuvre, ainsi qu'avec les réfugiés au siège de l'Union africaine, par des activités y compris des discours prononcés par le Commissaire en charge des affaires politiques, le représentant régional de liaison auprès du HCR, et le président du bureau du sous-comité des représentants permanents sur les réfugiés. Le président du bureau du sous-comité des représentants permanents des réfugiés a prononcé un long discours dans lequel il lance un appel à l'assistance en faveur des réfugiés et aux Etats membres afin qu'ils honorent leurs obligations aux termes de la Convention de l'OUA de 1969 qui régit les aspects propres au problème des réfugiés en Afrique, et des instruments internationaux pertinents.

La journée a été animée par des chansons des enfants réfugiés des villes, des témoignages d'éminents africains, anciens réfugiés et une exposition d'articles fabriqués par les réfugiés au Congo Hall. Le bureau du sous-comité des représentants permanents sur les réfugiés a également participé aux manifestations en collaboration avec les réfugiés du camp de réfugiés de Sherkole à l'Ouest de l'Ethiopie.

v. Conclusions et voie à suivre

Le sous-comité des représentants permanents sur les réfugiés, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, a entrepris plusieurs activités dans l'exécution de sa mission en faveur des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes. Toutefois, ses efforts visant à effectuer plus de missions d'évaluation sur le terrain ont été entravés par le délai mis par les Etats membres pour répondre aux requêtes de missions sur le terrain. Par ailleurs, le sous-comité n'a pu fournir une plus grande assistance par les contributions aux Etats membres ou aux ONG, chargées des questions de réfugiés et des PDI en raison de l'absence de financements adéquats par le Fonds spécial d'urgence pour les réfugiés. Le sous-comité a lancé un appel aux Etats membres afin qu'ils participent plus activement aux activités et réunions du sous-comité et qu'ils fournissent à la Commission de l'Union africaine plus de ressources (humaines et financières) afin de lui permettre de fournir un plus grand appui au sous-comité dans la mise en oeuvre de son modeste programme d'activités.

2005

Rapport du sous-comite des Representants Permanents sur les Refugies

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3373>

Downloaded from African Union Common Repository